

Transferts monétaires, entre humanitaire et protection sociale

Les transferts monétaires représentent aujourd'hui la majeure partie des programmes d'assistance humanitaire et sont un outil privilégié de la protection sociale notamment pour leur flexibilité.

Les transferts monétaires sont définis par le CaLP* comme un ensemble de programmes d'assistance qui prévoit la distribution directe d'instruments de paiement (espèces ou coupons/bons), sans condition de remboursement à des bénéficiaires ciblés (individus, ménages ou communautés)...

L'avantage de la flexibilité

En tant qu'outil, les transferts monétaires ne définissent en soi ni l'objectif du programme, ni la zone de couverture et encore moins le type de bénéficiaires à cibler. Ils permettent le libre choix dans leur utilisation (en particulier dans le cas des transferts en espèces par rapport aux coupons, bons ou vouchers). En fonction des objectifs des programmes, ils peuvent être conditionnés à l'adoption de certaines pratiques ou au recours à certains services, et, dans le cas des coupons, des restrictions peuvent être imposées sur certains produits.

Le recours aux transferts monétaires évolue

Utilisés au départ dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'appui aux moyens d'existence, ils sont progressivement utilisés dans d'autres secteurs (accès à l'eau et aux biens) et dans des programmes de plus long terme de protection sociale ou de filets sociaux. Les transferts monétaires gagnent en efficacité si les interventions humanitaires et de développement sont articulées. Cette complémentarité peut être par exemple assurée à travers la mise en place de filets sociaux réactifs aux chocs (p. 14) permettant une évolution temporaire du montant alloué

(expansion verticale) ou un élargissement de la cible (expansion horizontale).

Les mécanismes de distribution

Des formes diverses de distribution existent : paiements directs, monnaie électronique, coupons papiers ou électroniques sont fournis par des prestataires de services financiers. Leur recours doit donc tenir compte de la couverture du réseau téléphonique, de l'existence des agences sur le terrain, mais également de considérations liées à la protection des bénéficiaires comme l'exposition à des risques sécuritaires du fait de la détention d'argent en espèce...

Risques et limites

La flexibilité et le choix d'utilisation qu'ils offrent peuvent conduire à un détournement de l'objectif initial du programme par les bénéficiaires, surtout quand il s'agit de transferts d'espèces. Cela survient généralement quand leurs besoins prioritaires ne sont pas bien évalués en amont. Le montant du transfert peut également être sous-estimé et empêcher les bénéficiaires d'atteindre l'objectif fixé. Ils peuvent aussi influencer négativement les marchés locaux en provoquant de l'inflation, de la déflation ou des pénuries. Enfin, ils peuvent être une source de conflits au sein des ménages, généralement lorsque le récipiendaire n'a pas été bien identifié. Si les transferts monétaires comportent des limites et qu'il faut nécessairement évaluer leur pertinence dans les choix programmatiques, aucune étude ne démontre aujourd'hui qu'ils comportent plus de risques que d'autres modalités d'assistance. ■



Transfert monétaire

CaLP

Abdoulaye Hamidou



Abdoulaye.Hamidou@calpnetwork.org
Ingénieur des techniques agricoles,
Responsable du renforcement des capacités en
Afrique de l'Ouest et du Centre au CaLP,
basé à Dakar, Sénégal.

EN SAVOIR PLUS :

Site du CaLP :
<https://www.calpnetwork.org/>

Olivier de Sardan, "Les contradictions de l'aide vue d'en-bas", *Revue Tiers-Monde* (2014)
https://www.researchgate.net/publication/268208013_La_manne_les_normes_et_les_soupecons_les_contradictions_de_l'aide_vue_d-en-bas

LES TRANSFERTS MONÉTAIRES GAGNENT EN EFFICACITÉ SI LES INTERVENTIONS PONCTUELLES ET PLUS DURABLES SONT ARTICULÉES

*CaLP : Cash Learning Partnership : réseau mondial dynamique de plus de 90 organisations engagées dans les domaines critiques de la politique, de la pratique et de la recherche dans le domaine de l'aide humanitaire sous forme de transferts monétaires et de l'assistance financière plus largement. Collectivement, les membres du CaLP fournissent la grande majorité des transferts monétaires humanitaires dans le monde